

Organisme agréé
par le Ministère pour
la formation
des élus locaux


**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORMATION DES ÉLUS LOCAUX ET CADRES TERRITORIAUX



ÉDITO

Accompagner les élus locaux et les cadres territoriaux dans l'exercice de leurs responsabilités est au cœur de la mission de la FCU Côte d'Opale.

Dans un contexte où les collectivités doivent répondre à des enjeux toujours plus nombreux (transition écologique, évolution des politiques publiques, attentes citoyennes, contraintes budgétaires ou encore transformations numériques), la formation constitue un levier essentiel pour agir avec efficacité, confiance et vision.

À travers ce catalogue, nous avons souhaité proposer une offre de formation concrète, accessible et directement en prise avec les réalités du terrain. Chaque formation a été pensée pour apporter des outils opérationnels, favoriser le partage d'expériences et renforcer les compétences nécessaires à la conduite des projets locaux. Notre ambition est également de créer des espaces d'échanges entre élus, cadres et agents territoriaux, afin de nourrir une culture commune de l'action publique au service des territoires et de leurs habitants.

Ancrée au sein de l'Université du Littoral Côte d'Opale, la FCU Côte d'Opale mobilise des intervenants experts, universitaires et professionnels reconnus, afin de garantir des contenus de qualité, adaptés aux évolutions réglementaires et aux besoins des collectivités. Parce que chaque territoire possède ses spécificités, nous développons également des formations sur mesure, construites en étroite collaboration avec les communes et intercommunalités du territoire.

Nous espérons que ce catalogue vous accompagnera utilement tout au long de votre mandat et contribuera à renforcer vos actions au service de l'intérêt général.

Bonne lecture et au plaisir de vous accueillir prochainement au sein de nos formations.

Franck GIULIANI
Directeur de la FCU Côte d'Opale

OBJECTIFS

Dans ce catalogue, vous trouverez l'ensemble de nos formations destinées aux élus ainsi qu'aux cadres territoriaux, favorisant ainsi le partage de pratiques et la collaboration entre élus et leurs collaborateurs.

Nos formations ont pour objectif de vous apporter des outils concrets pour le bon exercice de votre mandat, de vous accompagner dans la réponse aux besoins des citoyens et de nourrir votre réflexion sur les projets de votre collectivité.

Elles se déroulent principalement en présentiel sur nos sites universitaires de Calais et Boulogne et peuvent également être organisées au sein de vos locaux. Les informations précises relatives aux lieux et horaires sont indiquées dans votre convocation.

L'offre couvre l'ensemble des domaines liés à l'action publique locale, notamment le droit, les ressources humaines, la communication, les finances locales, l'urbanisme et les politiques publiques. Elle est régulièrement adaptée à vos besoins.

L'inscription est ouverte aux élus et aux agents des collectivités territoriales, sous réserve des éventuels prérequis mentionnés sur chaque fiche de formation.



L'ensemble de nos formations sont accessibles aux élus en situation de handicap.

Des adaptations sont également possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :
handicap.etudiants@univ-littoral.fr

SUR MESURE

Vous souhaitez mettre en place une formation adaptée aux besoins spécifiques de votre collectivité ou de votre équipe d'élus ?

La FCU Côte d'Opale conçoit, à vos côtés, des formations « sur mesure », organisées soit au sein de votre établissement, soit dans les locaux de l'Université.

Tout au long de la mandature, ces formations permettent de répondre précisément aux enjeux de votre commune ou de votre EPCI grâce à des contenus personnalisés, ainsi qu'à des dates et horaires adaptés aux contraintes des élus de votre territoire.

Optez pour les formations mutualisées

Ces formations peuvent également être mutualisées avec d'autres communes ou intercommunalités de votre territoire.

Cette démarche présente de nombreux avantages : elle permet d'optimiser les coûts de formation tout en favorisant les échanges entre élus et/ou agents autour de pratiques, d'expériences et de projets communs.

Plusieurs thématiques peuvent être abordées dans ce cadre telles que l'introduction à la GEMAPI, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et bien plus encore...

Procédure

Contactez-nous pour prendre un rendez-vous et discuter de vos besoins.

formation-elus@univ-littoral.fr



FORMATIONS

ELU0101 – Statut et rôle de l' élu

- Connaître ses droits et actualisation des connaissances
- Prendre sa place en tant qu' élu minoritaire

ELU0105 – Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales

- Le rôle de l' élu : son environnement institutionnel

ELU0201 – Politiques publiques transversales

- Urbanisme, eau, climat : comprendre pour mieux décider

ELU0402 – Enjeux du numérique

- L' IA au service des élus locaux

ELU0403 – Réseaux sociaux

- Gérer sa communication sur les réseaux sociaux

ELU0405 – Formation généraliste « communication

- Prise de parole en public
- Formation CANVA - *Créer facilement la communication de sa commune*

ELU0501 – Marchés et achats publics

- Les règles de la commande publique

ELU0504 – Gestion de budget

- Préparer son budget communal

ELU0506 – Formations généralistes "finances/fiscalité/budget/comptabilité

- Comprendre les finances publiques et locales

ELU0601 – Management

- Développer son intelligence émotionnelle pour mieux gérer son stress
- Développer son leadership et sa capacité à encadrer

FORMATIONS

ELU0603 – Gestion animation d'équipe / de réunion

- Mener et conduire une réunion impactante et impliquante

ELU0604 – Gestion des conflits

- Gérer les tensions et apaiser les conflits

Modalités de mise en œuvre

Contactez-nous pour définir vos besoins (thème, dates, lieu, horaires) et nous vous adressons une proposition pédagogique et financière adaptée. Après validation, il vous suffit de signer et de retourner le devis pour confirmer la formation.

formation-elus@univ-littoral.fr

Le statut d' élu : Connaitre ses droits et actualisation des connaissances

Cette formation permet aux élus de maîtriser les principaux droits attachés à leur mandat afin de sécuriser leur exercice et leurs démarches. Qu'il s'agisse d'un premier mandat ou d'un renouvellement, les évolutions introduites par la loi du 22 décembre 2025 ont profondément transformé le statut des élus locaux, rendant indispensable une actualisation des connaissances dès le début du mandat.

OBJECTIFS

- Statut de l' élu local
- Modification suite à la loi du 22 décembre 2025 concernant l'exercice du mandat

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation combine une alternance d'apports juridiques structurés, d'analyse de scénarios réels et d'échanges encadrés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation à chaud par chaque participant en fin de séance

PUBLIC CONCERNÉ

Maires, adjoints, conseillers municipaux, conseillers régionaux et départementaux

PRÉREQUIS

Aucun prérequis
Formation ouverte à tous les élus territoriaux

DURÉE ET MODALITÉS

Durée : 1/2 journée - 3 heures

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.
Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.
Réfèrent handicap ULCO :
handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Cadre réglementaire des élus locaux
- La conciliation du mandat avec l'exercice d'une activité professionnelle
- La cessation de l'activité professionnelle pour l'exercice du mandat
- L'affiliation des élus locaux au régime général de sécurité sociale
- La formation des élus
- Les indemnités de fonction des élus communaux ou intercommunaux
- Les remboursements de frais
- La protection des élus
- Les attributs de fonction
- La fin du mandat
- Les régimes de retraite des élus locaux

CONTACT

Sophie DELEGLISE
Ingénieure de formation
sophie.deleglise@univ-littoral.fr
03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr
<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Prendre sa place en tant qu' élu minoritaire

Être élu minoritaire, c'est aussi assumer un rôle essentiel dans la vie démocratique de votre collectivité. Contrôler l'action de la majorité, défendre des propositions, représenter les citoyens qui vous ont accordé leur confiance et faire entendre une voix différente sont autant de missions qui contribuent à la qualité du débat public. Apprenez à exercer pleinement vos droits.

OBJECTIFS

- Développer une posture affirmée et constructive
- S'affirmer avec aisance dans l'exercice de son mandat
- Identifier le cadre d'intervention en tant qu'élus minoritaires
- Clarifier le sens et les responsabilités du mandat

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation combine une alternance d'apports structurés, de cas pratiques et de mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation à chaud par chaque participant en fin de séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Elus municipaux

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Formation ouverte à tous les élus municipaux.

DURÉE ET MODALITÉS

Durée : 1 journée - 6 heures

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.

Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :

handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENUS ET PROGRAMME

Donner du sens à sa mission d'élu minoritaire

- Les représentations autour de l'opposition
- Opposition, proposition, vigilance démocratique
- Les motivations personnelles à exercer le mandat

Dépasser les croyances limitantes

- Définir les croyances
- Distinction faits / interprétations
- Recadrage des croyances

S'affirmer avec assertivité

- Les différentes postures relationnelles : passivité, agressivité, manipulation, assertivité
- Les principes de l'assertivité
- Formuler une opinion ou une objection de manière constructive
- Dire non, questionner, proposer

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Le rôle de l' élu : son environnement institutionnel

La formation permet de maîtriser le rôle de l' élu et de l' agent pour une collaboration optimale et permettre aux élus de distinguer les responsabilités politiques des responsabilités administratives, de clarifier les fonctions du maire, des adjoints, du conseil municipal et du DGS afin de mettre en place une organisation efficace, juridiquement sécurisée et de prévenir les risques de tensions et de dysfonctionnement de la collectivité.

OBJECTIFS

- Identifier les compétences propres aux élus et celles des services administratifs, comprendre les rôles et responsabilités de chacun.
- Adapter sa communication aux différents profils
- Développer une relation de confiance et efficace
- Comprendre les circuits de décision

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation combine une alternance d'apports structurés, de cas pratiques et de mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation à chaud par chaque participant en fin de séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Elus municipaux

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Formation ouverte à tous les élus municipaux.

DURÉE ET MODALITÉS

Durée : 1 journée - 6 heures

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.

Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :

handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENUS ET PROGRAMME

Introduction aux rôles et aux statuts

- Présentation des missions et responsabilités de l' élu et de l' agent.
- Statut des élus locaux (droits et obligations).
- Statut des agents de la fonction publique territoriale (droits et devoirs).
- Différences fondamentales entre ces deux rôles.

Les rôles de l' élu : représentation et décision

- Fonction de représentation de l' élu au sein de la collectivité et auprès des citoyens.
- Pouvoir décisionnel de l' élu : budget, réglementation, et orientation des projets.
- Limites de son pouvoir et rôle dans la gouvernance locale.
- Responsabilité politique de l' élu et relation de confiance avec les citoyens.

Le rôle de l' agent public : exécution et expertise

- Fonction d' exécution des décisions prises par les élus.
- Responsabilité de mise en œuvre des politiques publiques.
- Notions de neutralité, d' efficacité et de loyauté.
- Contribution technique et expertise pour appuyer la prise de décision des élus.

Les interactions et la complémentarité entre élus et agents publics

- Importance de la coopération entre élus et agents pour le bon fonctionnement de la collectivité.
- Relation Maire / DGS – Projet de mandat / Projet de service
- Rôle de conseil des agents pour aider les élus dans leurs décisions.
- Gestion des conflits d' intérêt et respect des rôles de chacun.
- Communication et coordination pour garantir la cohérence de l' action publique.

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Urbanisme, eau, climat : comprendre pour mieux décider

Cette formation a pour objectif de permettre aux élus locaux de comprendre leurs responsabilités, les principaux outils réglementaires et les acteurs intervenant dans les domaines de l'urbanisme, de la prévention des inondations, de la gestion de l'eau (GEMAPI), de la protection des ressources en eau et de la transition écologique.

Il ne s'agit pas d'une formation technique, mais d'une formation de sensibilisation et de vulgarisation destinée à donner aux élus les repères nécessaires pour comprendre les enjeux, dialoguer efficacement avec les services et les partenaires et éclairer leurs prises de décision. Les aspects techniques pourront être approfondis dans le cadre de formations thématiques complémentaires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les compétences en urbanisme et la GEMAPI
- Identifier les acteurs institutionnels
- Repérer les risques juridiques des projets d'aménagement
- Prendre en compte les enjeux liés à l'eau, aux inondations et au climat
- Échanger efficacement avec les services techniques et les partenaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques - questions

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation en fin de séance par chaque participant

PUBLIC CONCERNÉ

Maires
Adjoints à l'urbanisme
Vice-présidents
communautaires
Conseillers municipaux et
communautaires
Élus en charge de
l'environnement ou des
risques

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE ET MODALITÉS

- Durée : 1 journée - 6 heures
- Groupe restreint (8 à 10 participants) pour un accompagnement individualisé

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap. Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement. Réfèrent handicap ULCO : handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENUS ET PROGRAMME

Les acteurs et compétences territoriales

- Rôle du maire
- Place de l'intercommunalité
- Préfet et services de l'État
- Syndicats et établissements publics
- GEMAPI : qui fait quoi ?

La gestion de l'urbanisme

- PLU / PLUi
- SCOT

Autorisations, projets et responsabilités des élus

- Permis de construire
- Déclarations préalables
- Zones à risques
- Loi Littoral
- Gestion des eaux pluviales

GEMAPI et gestion des risques

- Les 4 missions obligatoires
- Gouvernance
- Taxe GEMAPI
- Prévention des inondations

Aménagement durable et adaptation climatique

- Artificialisation des sols
- ZAN
- Gestion de l'eau en ville
- Solutions fondées sur la nature

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

L'IA au service des élus locaux

Cette formation a pour objectif de permettre aux élus de comprendre les principes de l'intelligence artificielle, d'en identifier les usages concrets dans les collectivités et d'en encadrer l'utilisation de manière responsable.

OBJECTIFS

- Utiliser un outil d'IA pour produire des contenus (courriers, discours, synthèses)
- Formuler des requêtes efficaces (prompts)
- Vérifier, corriger et contextualiser les résultats fournis par une IA

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation combine une alternance d'apports structurés, de cas pratiques et de mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation à chaud par chaque participant en fin de séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Elus territoriaux

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

DURÉE ET MODALITÉS

Durée : 6 heures

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.

Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :

handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENUS ET PROGRAMME

Comprendre l'intelligence artificielle

- Qu'est-ce que l'IA ?
- Exemples d'outils

Les usages pour les collectivités

- Rédaction de courriers, discours et comptes rendus
- Préparation des délibérations
- Synthèse de documents administratifs
- Communication institutionnelle et réseaux sociaux

Bonnes pratiques

- Rédiger des consignes efficaces (« prompts »)
- Vérifier systématiquement les réponses produites
- Identifier les biais et les erreurs

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Gérer sa communication sur les réseaux sociaux

Les élus territoriaux évoluent aujourd'hui dans un environnement où la communication ne se limite plus aux supports institutionnels traditionnels. Les réseaux sociaux sont devenus des espaces essentiels d'information, d'échange avec les citoyens et de visibilité de l'action publique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir et structurer une identité numérique d' élu cohérente et maîtrisée
- Utiliser les réseaux sociaux comme outils de communication publique adaptés
- Produire et diffuser des contenus adaptés aux différents canaux digitaux (Facebook, LinkedIn, Instagram...)
- Gérer son image et sa réputation en ligne

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation combine des apports concrets et immédiatement opérationnels ainsi que des études de cas issus de situations d'élus.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation en fin de séance par chaque participant

PUBLIC CONCERNÉ

- Élus territoriaux

PRÉREQUIS

Aucun

Formation ouverte à tous les élus territoriaux

DURÉE ET MODALITÉS

- Durée : 1 journée - 6 heures

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

- Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.

Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :

handicap.etudiants@univ-littoral.fr

CONTENUS ET PROGRAMME

Les enjeux de la communication numérique pour les élus

- Mutation de la communication publique
- Attentes des citoyens sur les réseaux sociaux
- Risques et opportunités de la visibilité en ligne
- Utilisation de l'IA pour la rédaction des posts

Construire son identité numérique

- Définir sa ligne éditoriale d'élus
- Cohérence entre image publique et communication digitale
- Maîtrise des informations diffusées sur le web
- Paramétrage et sécurisation des comptes

Maîtriser les réseaux sociaux

- Panorama des principaux réseaux (Facebook, X, LinkedIn, Instagram)
- Bonnes pratiques de publication
- Adaptation des messages selon les plateformes
- Fréquence, tonalité et formats efficaces

Gérer sa e-réputation

- Comprendre la notion de réputation en ligne
- Anticiper les situations sensibles ou de crise
- Répondre aux commentaires et interactions
- Bonnes pratiques en cas de polémique

Mise en pratique

- Audit rapide de présence en ligne
- Élaboration d'une ligne éditoriale personnelle

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Prise de parole en public - Niveau 1

Gagnez en impact, en aisance et en crédibilité dans toutes vos interventions

Prendre la parole fait partie intégrante du rôle d' élu. Conseil municipal, échange avec des habitants, interview avec un journaliste ou discours officiel : chaque intervention est une occasion de convaincre... ou de perdre l'attention de son auditoire.

Cette formation vous donne des outils concrets et immédiatement applicables pour vous exprimer avec clarté, assurance et efficacité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire passer vos messages de manière claire et structurée
- Capter et maintenir l'attention de votre auditoire
- Parler avec plus d'assurance, même sans notes
- Gérer votre trac dans les situations sensibles
- Renforcer votre crédibilité et votre impact

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices concrets et progressifs
- Mises en situation proches de votre réalité

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation en fin de séance par chaque participant

PUBLIC CONCERNÉ

Élus territoriaux souhaitant gagner en aisance et en efficacité à l'oral, quel que soit leur niveau de départ.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Formation ouverte à tous les élus territoriaux.

DURÉE ET MODALITÉS

- Durée : 1 journée - 6 heures
- Groupe restreint (8 à 10 participants) pour un accompagnement individualisé

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.

Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :

handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENUS ET PROGRAMME

Structurer efficacement vos prises de parole

- Clarifier votre objectif et votre message
- Construire un discours simple, logique et percutant
- Trouver le bon équilibre entre préparation et spontanéité

Développer votre présence à l'oral

- Améliorer votre posture et votre gestuelle
- Travailler votre voix (rythme, volume, intonation)
- Créer une connexion avec votre public

Gérer le trac et gagner en confiance

- Comprendre et apprivoiser le trac
- Utiliser des techniques simples et efficaces
- Transformer vos émotions en atout

S'entraîner sur des situations réelles d'élu

- Réunion publique
- Intervention institutionnelle
- Prise de parole face à des interlocuteurs exigeants
- Répondre aux questions des journalistes

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Communication : Formation CANVA

Créer facilement la communication de sa commune

Cette formation vous donne des outils concrets et immédiatement applicables pour devenir rapidement autonome avec un logiciel de graphisme gratuit comme Canva afin de créer des supports simples, professionnels, efficaces et attrayant sans compétence en graphisme.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Utiliser efficacement Canva
- Créer des affiches et documents municipaux
- Concevoir des contenus adaptés aux réseaux sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices concrets et progressifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation en fin de séance par chaque participant

PUBLIC CONCERNÉ

Elus municipaux
Secrétaires de mairie
Agents polyvalents

PRÉREQUIS

Savoir utiliser un ordinateur

DURÉE ET MODALITÉS

- Durée : 1 journée - 6 heures
- Groupe restreint (8 à 10 participants) pour un accompagnement individualisé

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.
Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.
Réfèrent handicap ULCO : handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENUS ET PROGRAMME

Découvrir Canva et les bases de la communication visuelle

- Prise en main de Canva
- Choisir les couleurs, polices et images
- Utiliser des modèles

Créer une affiche municipale

- Personnaliser un modèle
- Mettre en page les textes et les photos
- Enregistrer pour l'impression ou pour la mise en ligne sur les réseaux sociaux

Réaliser un post sur Facebook

- Créer une publication en vue de la publier sur Facebook
- Utiliser le format adapté (taille, enregistrement...)

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Les règles de la commande publique

Cette formation a pour objectif de comprendre les principes fondamentaux de la commande publique, d'identifier les responsabilités de l' élu dans les procédures de marchés publics, de choisir la procédure adaptée en fonction du besoin et des seuils réglementaires, de participer à la sécurisation des procédures de passation et d'exécution des marchés, d'intégrer les exigences de la dématérialisation et des achats responsables dans les pratiques de la collectivité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser un besoin d'achat en tenant compte des enjeux techniques, financiers et juridiques
- Identifier la procédure de passation adaptée
- Participer à l'élaboration d'une stratégie d'achat conforme à la réglementation
- Apprécier les critères de sélection des candidatures et des offres
- Sécuriser l'exécution des marchés publics et anticiper les risques contentieux
- Intégrer les dimensions environnementales, sociales et économiques dans les achats publics
- Assurer un pilotage responsable de la commande publique dans le respect des principes de transparence, d'égalité de traitement et de bonne gestion des deniers publics
- Prévenir les FOVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques - questions

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation en fin de séance par chaque participant

PUBLIC CONCERNÉ

Elus territoriaux

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE ET MODALITÉS

- Durée : 1 journée - 7 heures
- Groupe restreint (8 à 10 participants) pour un accompagnement individualisé

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap. Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement. Réfèrent handicap ULCO : handicap.etudiants@univ-littoral.fr

CONTENUS ET PROGRAMME

Les fondamentaux de la commande publique

- Les principes fondamentaux : liberté d'accès, égalité de traitement et transparence
- Les acteurs de la commande publique

Préparer un marché public

- Définition et analyse des besoins
- Estimation des montants
- Les seuils de procédure
- Les règles de publicité et de mise en concurrence

Sélection des candidats et attribution

- L'analyse des candidatures
- Les règles d'attribution
- La Commission d'Appel d'Offres

L'exécution du marché

- Le suivi et logiciels de suivi
- Les modifications en cours d'exécution
- Les avenants, les pénalités, les délais de paiement

Les achats publics responsables

- Les achats durables
- Les clauses sociales et environnementales
- Les achats favorisant l'économie circulaire
- Les achats innovants
- Les évolutions réglementaires récentes

Les FOVI

- Les modes opératoires
- Les points de vigilances
- Que faire en cas de fraude ?

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Préparer son budget communal

Cette formation a pour objectif de vous permettre de maîtriser les différentes étapes de la préparation budgétaire afin d'élaborer un budget communal équilibré, de financer vos projets et de sécuriser les décisions de votre collectivité et de construire un plan pluriannuel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préparer le budget de sa collectivité
- Identifier les marges de manœuvre financières
- Construire un budget équilibré. Prioriser les dépenses et les investissements

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques - questions

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation en fin de séance par chaque participant

PUBLIC CONCERNÉ

Elus territoriaux

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE ET MODALITÉS

- Durée : 1 journée - 7 heures
- Groupe restreint (8 à 10 participants) pour un accompagnement individualisé

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap. Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement. Référent handicap ULCO : handicap.etudiants@univ-littoral.fr

CONTENUS ET PROGRAMME

Le calendrier budgétaire

- Préparation budgétaire
- Débat d'orientation budgétaire (DOB)
- Budget primitif (BP)
- Décisions modificatives Compte financier unique (CFU)

Construire les recettes

- Fiscalité locale
- Dotations
- Produits des services
- Subventions
- Prévisions de recettes

Construire les dépenses

- Charges de personnel
- Dépenses obligatoires
- Charges générales
- Subventions
- Maîtrise des dépenses

Préparer les investissements

- Capacité d'autofinancement
- Plan pluriannuel d'investissement (PPI)
- Recherche de financements
- Emprunt

La trésorerie

- Différence entre budget, comptabilité et trésorerie
- Les flux d'encaissements et de décaissements
- Les risques liés à une trésorerie insuffisante

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Comprendre les finances publiques et locales

Cette formation a pour objectif de comprendre les règles et le fonctionnement des finances publiques et locales afin de prendre des décisions éclairées, de sécuriser les choix budgétaires et de contribuer efficacement à la gestion de votre collectivité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'organisation des finances publiques en France
- Identifier les différents acteurs et leurs compétences.
- Comprendre le fonctionnement des finances des collectivités territoriales.
- Connaître les principaux principes budgétaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques - questions

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation en fin de séance par chaque participant

PUBLIC CONCERNÉ

Elus territoriaux

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE ET MODALITÉS

- Durée : 1 journée - 7 heures
- Groupe restreint (8 à 10 participants) pour un accompagnement individualisé

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap. Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement. Référent handicap ULCO : handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENUS ET PROGRAMME

Les finances publiques françaises

- Les administrations publiques
- Les recettes publiques
- Les dépenses publiques
- Le déficit et la dette publique
- Les lois de finances

Les collectivités territoriales

- Les compétences des communes, départements, régions et EPCI
- Les ressources financières
- Les relations financières avec l'État

Les finances locales

- Les recettes de fonctionnement
- Les dépenses de fonctionnement
- Les investissements
- L'emprunt
- Les grands équilibres financiers

Le budget local

- Les principes budgétaires
- Le cycle budgétaire
- Les documents financiers

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Développer son intelligence émotionnelle pour mieux gérer son stress

Décoder son stress pour le transformer en énergie positive. Le stress n'est pas seulement un frein, il peut devenir un véritable moteur d'action.

Apprenez à identifier les mécanismes qui le déclenchent, à reconnaître vos propres signaux d'alerte et à mettre en place des stratégies concrètes pour mieux le gérer. Développez des outils pour retrouver sérénité, renforcer votre capacité d'adaptation.

OBJECTIFS

- Identifier les facteurs de stress, les comprendre
- Développer l'intelligence émotionnelle au quotidien pour gérer les émotions en temps réel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation combine une alternance d'apports structurés, de cas pratiques et de mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation à chaud par chaque participant en fin de séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Elus territoriaux

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

DURÉE ET MODALITÉS

Durée : 2 journées - 12 heures

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.

Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :

handicap.etudiants@univ-littoral.fr

CONTENUS ET PROGRAMME

Jour 1 : 6h

Comprendre et décoder le stress

- Qu'est-ce que le stress ?
- Les causes du stress
- Les facteurs de stress
- Définir sa propre stratégie de stress (déclencheur et actions)

Le rôle des émotions

- Découvrir les émotions : leurs rôles et fonctions
- Décoder ses propres émotions et la conscience de soi : comprendre et accepter son ressenti
- L'intelligence émotionnelle et son utilisation dans la communication : être dans la relation et développer l'empathie avec ses collègues
- Transformer sa colère en énergie positive
- Adopter une prise de recul et maîtriser ses émotions : comprendre et décoder ses interprétations pour maintenir une communication objective à l'autre
- Exercice de nettoyage émotionnel

Jour 2 - 6h

Renforcer la connaissance de soi pour mieux gérer ses émotions

- Développer le contrôle de soi et renforcer son affirmation de soi : Travailler son image personnelle
- Définir son cadre et ses limites émotionnelles
- Renforcer son efficacité en restant concentré sur le contexte et le factuel
- Maintenir son efficacité par une conscience et connaissance de soi
- Exercice de centrage à soi

CONTACT

Sophie DELEGLISE
Ingénieure de formation
sophie.deleglise@univ-littoral.fr
03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr
<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Développer son leadership et sa capacité à encadrer

la formation permet de développer un leadership mobilisateur : fédérer, communiquer et ajuster sa posture d' élu

OBJECTIFS

- Identifier son style de leadership
- Ajuster sa posture en fonction des situations rencontrées dans l'exercice de son mandat
- Mobiliser des pratiques de communication et d'animation favorisant l'engagement, la coopération et la réalisation d'objectifs collectifs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation combine une alternance d'apports structurés, de cas pratiques et de mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation à chaud par chaque participant en fin de séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Elus territoriaux

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

DURÉE ET MODALITÉS

Durée : 2 journées - 12 heures

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.

Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :

handicap.etudiants@univ-littoral.fr

CONTENUS ET PROGRAMME

Jour 1 - 6h

Se connaître pour mieux exercer son leadership

- Identifier les spécificités du leadership chez les élus
- Distinguer autorité, pouvoir, management et leadership
- Les caractéristiques d'un leadership impliquant et fédérateur

Donner du sens et fixer un cap

- Les caractéristiques d'un objectif mobilisateur
- Co-construire une vision
- Transformer une intention politique en actions concrètes
- Favoriser l'adhésion

Jour 2 - 6h

Développer son intelligence relationnelle

- L'intention positive au service de la communication
- S'adapter aux différents profils de personnalité
- Identifier les composantes d'une situation de communication interpersonnelle et décoder les signes verbaux et non verbaux
- Développer une communication respectueuse, tout en s'affirmant : utiliser la communication non violente

Communiquer pour être compris

(outil de communication non violente)

- Les principes de la communication non violente
- Exprimer une demande claire
- Donner un retour constructif
- S'affirmer tout en respectant l'autre
- Favoriser la coopération malgré les désaccords

CONTACT

Sophie DELEGLISE
Ingénieure de formation
sophie.deleglise@univ-littoral.fr
03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr
<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Mener et conduire une réunion impactante et impliquante

Les réunions constituent des moments essentiels dans l'exercice du mandat des élus. Elles sont nombreuses et rythment la prise de décision, les échanges avec les partenaires et le suivi des projets. Les préparer en amont permet de clarifier les objectifs, d'organiser les échanges et de favoriser une communication adaptée. Une réunion bien préparée est plus efficace, facilite la participation de chacun et contribue à des décisions partagées et opérationnelles.

OBJECTIFS

- Concevoir et animer des réunions adaptées à ses objectifs
- Mobiliser une posture, des techniques d'animation et des modes de communication favorisant la clarté des échanges
- Impliquer les participants et atteindre les résultats attendus.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation combine une alternance d'apports structurés, de cas pratiques et de mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation à chaud par chaque participant en fin de séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Elus territoriaux

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

DURÉE ET MODALITÉS

Durée : 2 journées - 12 heures

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.

Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :

handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENUS ET PROGRAMME

Définir la finalité de la réunion

- Les différents objectifs d'une réunion

Préparer efficacement sa réunion

- Structurer le contenu
- Sécuriser le déroulement

Adopter la posture adaptée à l'objectif

- Ajuster son rôle d'animateur
- Développer son agilité relationnelle
- Les fondamentaux de la communication verbale
- La communication non verbale

Renforcer l'impact de sa communication

- Développer une communication claire et engageante
- Utiliser le non-verbal comme levier d'influence positive

CONTACT

Sophie DELEGLISE

Ingénieure de formation

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr

<https://fcu.univ-littoral.fr/>

Gérer les tensions et apaiser le conflit

La formation va permettre d'anticiper, comprendre et gérer le conflit afin de traverser les désaccords avec sérénité et fermeté.

OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes à l'œuvre dans les situations de tension liées à l'exercice du mandat
- Adopter une posture favorisant l'apaisement des relations
- Mobiliser des stratégies de communication permettant de traiter les désaccords de manière constructive, sans renoncer à ses convictions et éviter le conflit

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation combine une alternance d'apports structurés, de cas pratiques et de mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation à chaud par chaque participant en fin de séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Elus municipaux

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Formation ouverte à tous les élus municipaux.

DURÉE ET MODALITÉS

Durée : 1 journée - 6 heures

LIEUX ET DATES

Nous consulter

TARIFS

Devis sur demande



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux élus en situation de handicap.

Adaptations possibles pour supports, rythme, salle, matériel, accompagnement.

Référent handicap ULCO :

handicap.etudiants@univ-littoral.fr



CONTENUS ET PROGRAMME

Les différents types de conflits

- Les 3 étapes du conflit
- Les différents types de conflits
- Repérer et anticiper le conflit

Mieux se connaître face aux conflits : émotions, réactions / gérer la peur et l'agressivité

- Décoder ses émotions et repérer le déclencheur
- Se fixer un cadre et des limites

Outils et techniques pour surmonter le conflit

- Définir sa propre stratégie de gestion
- Techniques de mise à distance des sentiments et des ressentis
- Comprendre l'agressivité de l'autre

S'affirmer sans agresser

- Posture et conditionnement mental

CONTACT

Sophie DELEGLISE
Ingénieure de formation
sophie.deleglise@univ-littoral.fr
03 21 46 55 20

formation-elus@univ-littoral.fr
<https://fcu.univ-littoral.fr/>

FINANCEMENT

La loi prévoit un droit à la formation afin de permettre aux élus d'exercer leurs fonctions efficacement et en toute sécurité. (Article L.2123-12 du CGT)

La formation des élus locaux est un droit qui vient soutenir l'exercice d'un mandat. Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ce droit, différentes modalités de financement existent et permettent une prise en charge des formations.

Le DIFE (Droit individuel à la Formation des Élus)

Chaque élu local bénéficie d'un droit individuel à la formation qu'il peut mobiliser. Le montant de ces droits est fixé à 400 € par an, plafonné à un montant maximal fixé à 800 €.

Le DIFE est mobilisable pendant toute la durée du mandat.

Pour accéder à votre compte DIFE, rendez-vous sur la plateforme "moncompteformation".



Pour plus d'informations, contactez-nous formation-elus@univ-littoral.fr

Le budget formation

Toute collectivité doit prévoir un budget annuel de formation pour ses élus.

Il existe 3 conditions :

- Le budget ne peut pas être inférieur à un montant plancher : 2% des indemnités théoriques des membres de l'organe délibérant
- La dépense effective de formation des élus ne peut être supérieure à un plafond de 20% de ces indemnités
- Seules les formations relatives à l'exercice du mandat peuvent être financées par ce biais, à l'exclusion des formations de réinsertion professionnelle

Vous devez vous rapprocher de votre collectivité pour ce mode de financement.

Une question ? Un besoin ?
Contactez-nous !

Sophie Deléglise
Ingénieure de formation
formation-elus@univ-littoral.fr
03 21 99 45 40